

# Lettre économique « Objectif Oman » Février – Avril 2024

Une publication du SE de Mascate

## FAITS SAILLANTS

- **Contenu local : obligation d'employer un Omanais**
- **Les échanges entre la France et Oman ont fortement baissé en 2023, malgré une croissance des ventes françaises**
- **Un marché des télécommunications concentré et mature, avec de nouveaux relais de croissance**
- **L'agriculture omanaise est en cours de développement, notamment sur la pêche**

## ACTUALITE DE NOS ENTREPRISES

### Au programme dans les prochains mois :

- Vision Golfe, Paris, 4 et 5 juin 2024.
- Mission MEDEF International, du 7 au 9 octobre 2024
- Mission Energy Days de Business France le 8 octobre

### La première édition du Forum Energies Propres France Oman : vitrine pour l'offre française

À l'occasion de la sixième édition des « *French Weeks in Oman* », le Service économique de l'Ambassade de France a organisé le 22 février 2024 la première édition du Forum Energies Propres France-Oman, en collaboration avec Oman France Friendship Association (OFA) sur les aspects logistiques. Monté en étroite collaboration avec la *Direction « énergies renouvelables et hydrogène »* au sein du *Ministère de l'Énergie et des ressources minières* du Sultanat, le forum -qui a vu la participation du ministre de l'Énergie et des ressources minières Salim Al Aoufi- a permis de rassembler une vingtaine d'intervenants en provenance d'Oman, de Dubaï et Paris devant près de deux cents participants. Ce Forum était organisé autour de trois tables-rondes : i) Mise en place de la filière énergies propres à Oman et ses défis techniques, de la production au transport, en passant par le stockage ; ii) Enjeux des normes et de la certification des énergies bas carbone, notamment la taxonomie européenne et le CBAM pour le commerce international ; et iii) Défis posés par le financement des méga projets ENR et hydrogène vert à Oman. Pendant une demi-journée, les entreprises françaises (ENGIE, EDF, Vallourec, Veolia, Air Liquide), les banques (Société Générale, Crédit Agricole – CACIB) ainsi que les agences de certification et de formation (Apave et Bureau Veritas) auront ainsi pu faire la démonstration de leurs compétences et des solutions techniques qu'elles peuvent apporter aux acteurs omanais de la filière.

### Seureca est mandaté pour mettre en place le schéma directeur d'eau potable et d'assainissement du Sultanat d'Oman à l'horizon 2050

Basée au Sultanat d'Oman depuis 2011, *Seureca*, filiale de conseil en ingénierie du Groupe *Veolia*, a démarré son étude stratégique pour le compte de *Nama Water Services* sur le « schéma directeur d'eau potable et d'assainissement » pour l'horizon 2050 à l'échelle du pays (à l'exception de la région du Dhofar). L'étude devrait permettre de définir les futurs investissements nécessaires dans le domaine

de l'eau (actuellement ~170M OMR/an, hors PPP). Elle devrait également permettre d'optimiser la gestion des ressources (préservation, traitement, réutilisation des eaux usées traitées), des infrastructures (réduction des fuites) et des services (maintien de la qualité) tout en atténuant l'empreinte carbone.

#### TotalEnergies confirme le projet à 1,6 Md USD d'une unité de liquéfaction de GNL de sa filiale Marsa LNG

TotalEnergies a confirmé, au côté d'OQ, la décision finale d'investissement, estimé à 1,6 Md USD, pour le projet d'unité de liquéfaction de Marsa LNG, co-entreprise entre TotalEnergies (80%) et OQ (20%). Développée depuis 2021, l'usine, d'une capacité de 1 Mtpa dans le port de Sohar, sera alimentée par de l'électricité solaire afin de fournir du carburant GNL de soute aux navires (entrée en production au 1<sup>er</sup> T 2028) à partir du gaz du bloc 10 (début de la production en janvier 2023). Tout en renforçant à terme les capacités GNL du pays (plafonnées à 11,4 Mtpa depuis 2022), le projet Marsa LNG Bunker contribue aux objectifs de diversification, d'emploi et de réduction des émissions de carbone. Le français Technip Energies a remporté le contrat d'ingénierie et de construction (EPC) pour l'usine de GNL.

#### Le consortium d'EDF remporte une concession d'hydrogène vert dans la région du Dhofar

Mené par l'énergéticien Français EDF et composé du Japonais J-Power et du Britannique Yamna, le consortium a signé avec le champion omanais de l'hydrogène Hydrom un accord de développement et d'usufruit, le 30 avril 2024, pour une concession de 341 km<sup>2</sup> d'hydrogène vert dans la région du Dhofar. Le consortium installera environ 4,5 GW de capacité éolienne et solaire, couplée à un stockage par batterie, et 2,5 GW de capacité électrolyseurs pour produire 178 000 tonnes d'hydrogène vert. Le projet vise à produire *in fine* 1 Mtpa d'ammoniaque d'ici 2030. Par ces accords, le consortium possède le droit exclusif de développer, construire, posséder, exploiter et entretenir le projet pour 47 ans.

## CLIMAT DES AFFAIRES

### Contenu local : obligation d'employer un omanais

Après l'adoption de la « Politique nationale du contenu local (2024-2030) » (cf. édition précédente d'*Objectif Oman*), le Conseil des ministres a entériné une directive qui oblige, à partir d'avril, les investisseurs étrangers d'embaucher au moins un omanais – à compter de l'année de la date de création de leur entité au Sultanat, quelle que soit la taille de l'entreprise. Si la mesure entend octroyer une réduction des droits d'enregistrement commercial pour ces investisseurs, elle les expose à des mesures de rétorsion (interdiction des transactions sur *Oman Business Platform*, surveillance des activités par les autorités), s'ils ne respectent pas l'obligation. A noter que la directive prévoit un délai de grâce de 30 jours, renouvelable une fois, pour remédier à la situation. La plupart des groupes internationaux au Sultanat ont déjà des stratégies d'« omanisation » bien établies mais la nouvelle directive accroît la pression sur les entreprises de plus petite taille, ce qui peut entraver l'attractivité du pays. Pour rappel, la loi travail, adoptée en 2023, disposait d'une obligation d'« omanisation » pour les entreprises d'au moins 25 salariés sans préciser de règles pour les entreprises plus petites.

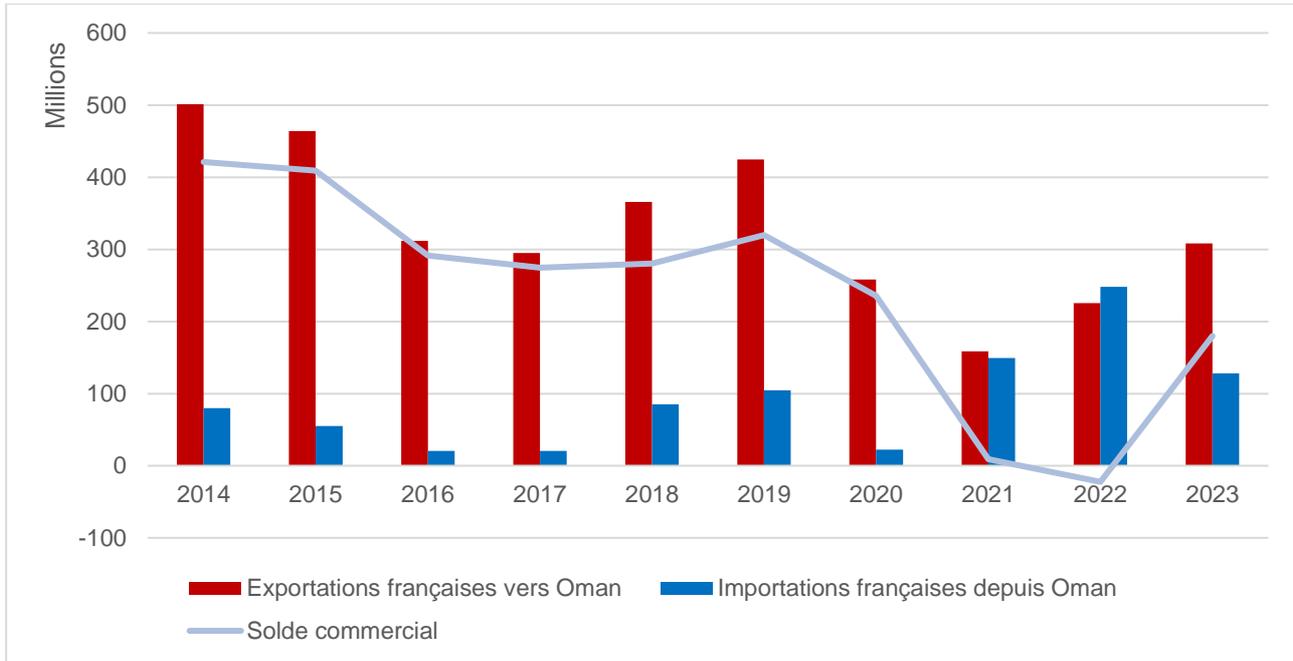
## INFORMATIONS MACROECONOMIQUES ET FINANCIERES

### Les échanges entre la France et Oman ont fortement baissé en 2023, malgré une croissance des ventes françaises

En 2023, les échanges commerciaux entre la France et Oman ont baissé de -7,8%, à 436,2 M EUR. Ce tassement s'explique surtout par la forte baisse du montant de nos importations (-48,3% sur un an), à 128,1 M EUR (source : *Douanes françaises*), notamment des importations d'« hydrocarbures naturels et autres produits des industries extractives » qui se sont contractées à 42 M EUR en 2023, après une forte hausse en 2022 liée à la diversification de nos sources d'approvisionnement suite au conflit en Ukraine. Les hydrocarbures représentent néanmoins environ un tiers de nos achats totaux, le reste de nos importations étant composé de « produits métallurgiques et métalliques » (38 M EUR), de « produits pétroliers raffinés et coke » (33M EUR), et de « matériels de transport » (6 M EUR).

Dans le même temps, les exportations françaises vers le Sultanat ont enregistré une hausse de +37%, à 308 M EUR. Dans le détail, les exportations françaises – plus diversifiées – se sont composées de « matériels de transports » (141 M EUR ; multipliées par trois sur un an), d'« équipements mécaniques, matériel électrique » (78 M EUR), d'« équipements électriques et ménagers » (31,5 M EUR), de « machines industrielles et agricoles » (29 M EUR), et de « produits chimiques, parfums et cosmétiques » (28 M EUR).

*Evolution sur 10 ans des échanges commerciaux entre la France et le Sultanat d'Oman*



Source : Douanes françaises

En dépit de la bonne performance de nos exportations, notre part de marché à Oman continue de reculer, passant de 2,4% en 2002 à 0,4% en 2023. La France rétrograde au 31<sup>ème</sup> rang des fournisseurs du Sultanat, derrière les Emirats Arabes Unis (26,3%), l'Arabie Saoudite (12,4%), la Chine (7,3%), l'Inde (7,1%), le Qatar (5,6%), le Koweït (4,5%), ainsi que nos principaux concurrents européens, notamment l'Allemagne (1,7%), les Pays-Bas (1,2%) et l'Italie (1%). A noter toutefois que le volume des exportations françaises vers Oman est en partie « sous-estimé » du fait du rôle de plateforme logistique régionale joué par Dubaï, avec des statistiques françaises qui prennent en compte le pays de destination tel qu'il est connu au moment de l'exportation, et non pas le pays de destination finale.

Dans ce contexte, la France a retrouvé en 2023 son traditionnel excédent commercial avec Oman (180 M EUR), après un déficit de -22,4 M EUR en 2022. A titre de comparaison, la France a enregistré en 2023 des déficits commerciaux avec le Koweït (-1,3 Md EUR) et l'Arabie Saoudite (-1,1 Md EUR) et des excédents commerciaux avec les Émirats Arabes Unis (2,8Md EUR), le Qatar (+176,6 M EUR) et le Bahreïn (+14M EUR).

## INFORMATIONS SECTORIELLES

### Télécommunications : Un marché concentré et mature comprenant de nouveaux relais de croissance

- **Bien développé, le marché des télécommunications souffre d'une certaine maturité et d'une forte concentration en 2022**

Le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) représente 1,4% du PIB réel en 2022, soit 533,2 M OMR (1,4 Md USD). En 2022, le Sultanat d'Oman a enregistré un taux de pénétration élevé de la téléphonie fixe (80% des ménages) et mobile (149 % de la population), ainsi que du haut débit mobile (126 % de la population). La couverture réseau au Sultanat pour la 3G, la 4G et la 5G est respectivement de 99,8%, 97,9% et 86,8%. Le réseau 5G s'est développé en partenariat avec le chinois *Huawei* et le suédois *Ericsson* pour la fourniture d'équipements. Pour rappel, les côtes omanaises sont connectées à vingt câbles sous-marins, ce qui reflète la position stratégique du pays en tant que hub régional important pour les télécommunications et les échanges d'information entre l'Asie et l'Afrique. Dans le détail, d'après les données de la *Telecommunications Regulatory Authority (TRA)*, le nombre d'abonnements mobile a enregistré une progression de 10,4% pour atteindre 6,7 millions fin 2022, du fait d'une démographie favorable (+5,6%), après une période de contraction en 2020 et 2021 (-7,8%). Le nombre d'abonnements mobile haut débit a augmenté de 12,2% (5,7 millions) alors que les abonnements fixe ont baissé de -1,5% (563 000 abonnements) et que le nombre d'abonnements pour les lignes fixe haut débit a progressé (+2,3%). Cette hausse générale du nombre d'abonnements au cours de l'année 2022 s'est traduite par une progression des revenus de +3,8%,

porté en grande partie par les revenus de la téléphonie mobile<sup>1</sup> (+5,6%), soit 467 M OMR (1,2 Md USD). A noter que l'augmentation des revenus de la téléphonie mobile est une première depuis 2016 (-26,1% en glissement pluriannuelle entre 2016 et 2021), alors que les revenus de la téléphonie fixe ont progressé de +34,5% entre 2016 et 2021. Selon TRA, l'année 2022 a enregistré des investissements de plus de 226 M OMR, soit -2,8% par rapport à 2021. Les investissements sont principalement concentrés dans les services « Mobile ».

Le marché des télécoms a été libéralisé dès 2002, avant une introduction partielle (30 %) d'*Omantel* sur la bourse de Mascate en 2005. Compte tenu de l'étroitesse du marché domestique (5,2 millions de personnes) et de la volonté du gouvernement de favoriser l'opérateur national, le secteur des télécoms (fixe et mobile) reste très concentré, avec un quasi-duopole où *Omantel*<sup>2</sup> détient 41% des PDM du secteur mobile et 56% du secteur fixe tandis que la filiale locale du groupe qatarien *Ooredoo* en détient respectivement 37% et 30%. De façon plus marginale, *Vodafone* opère sur le marché mobile (4% de PDM) depuis 2022 tout comme deux revendeurs (*Renna Mobile* et *Friendi*) qui possède chacun 9% du marché. L'entrée en 2022 de *Vodafone* en tant qu'opérateur, couplée à la concurrence accrue entre les deux opérateurs historiques pour les PDM dans un marché dont la taille se réduit à mesure que de nouveaux opérateurs arrivent, a entraîné une chute des prix et une baisse du revenu moyen par utilisateur (ARPU) de -5,3% entre 2021 et 2022. Une troisième entreprise (*Awast*) est uniquement présente sur le segment fixe, avec une PDM de 14%. Malgré la baisse des revenus, la rentabilité du secteur est élevée : *Omantel* a fait état d'un bénéfice net de 85,7 M OMR en 2022<sup>3</sup> (+16% en g.a.) et *Ooredoo* de 19,2 M OMR (+33,8%) pour leurs activités au Sultanat. Cependant, il convient de nuancer. D'abord le très bon résultat d'*Omantel* s'explique par la vente des tours télécoms à *Helios Tower*<sup>4</sup> (cf. infra). Ensuite, la rentabilité du secteur s'est fortement érodée depuis 2016, avec respectivement -26,7% pour *Omantel* (voire -50,7% sans la vente des tours) et -56,5% pour *Ooredoo*.

Dès 2017, le champion national avait anticipé une croissance du marché moins rapide à l'avenir, du fait d'un marché domestique devenu plus mature<sup>5</sup>. *Omantel* s'est donc lancé dans une stratégie ambitieuse de croissance externe en acquérant 21,9 % du capital du koweïtien *Zain* pour 2,2 Mds USD via une forte augmentation de sa dette<sup>6</sup>, devenant le 3<sup>ème</sup> opérateur de la zone MENA. L'entrée d'*Omantel* dans le capital de *Zain* a permis à l'opérateur d'accélérer la transformation de son *business model* en développant davantage de contenus et de services numériques, au détriment de la part du réseau commuté (à faible valeur ajoutée) et de la téléphonie mobile. Ainsi, la relation avec le koweïtien s'est développée avec la création de la coentreprise *Zain Omantel International (ZOI)* dont *Omantel* possède 26% en mai 2023. *Omantel* continue de développer des partenariats à l'international. Récemment, l'opérateur a signé un partenariat avec *Wingu Group*, fournisseur de centre de données, pour accéder au marché africain.

Sur le segment des tours télécoms, et en plus des deux opérateurs historiques, *Oman Tower Company*<sup>7</sup> a été établie début 2018 par le fonds *Oman 70 Company* (56 % du capital) en partenariat avec l'entreprise française *Camusat* (34 %) et *Oman Broadband Company* (10 %) dans le but de financer les projets de tours télécoms et ainsi alléger les contraintes pesant sur les opérateurs. Fin 2022, le britannique *Helios Towers* a rejoint le segment des tours télécoms, après avoir acquis 2 519 sites d'*Omantel* pour un montant de 495 M USD fin 2022. Ce dernier, qui adopte une stratégie d'assainissement de ses finances pour améliorer ses marges de manœuvre pour de futurs investissements, a ouvert la porte à la vente de 226 sites supplémentaires au Britannique. D'un montant de 53 M USD, l'acquisition reste soumise à l'approbation des autorités de régulation. De son côté, *Ooredoo Oman* a également annoncé en juin 2023 sa volonté de se séparer de ses tours.

- **Des nouvelles technologies pour des nouveaux relais de croissances**

Avec la maturation du marché, de nouveaux relais de croissances tente de redynamiser le secteur notamment le haut débit, l'internet des objets ou encore le satellite. Sur le plan du haut débit, *Oman*

<sup>1</sup> En dépit de l'interdiction de la voix sur IP (VoIP), dans les faits largement contournée par l'usage des VPN.

<sup>2</sup> L'Etat détient 51% du capital d'*Omantel*.

<sup>3</sup> Pour toutes les activités du groupe *Omantel*, le bénéfice net est de 278,9 M OMR.

<sup>4</sup> Gain de capital de 28 M OMR.

<sup>5</sup> Tendance à la baisse avec un revenu sur le mobile qui a grandement baissé -21,9% entre 2017 et 2022)

<sup>6</sup> Afin de financer l'acquisition partielle de *Zain*, *Omantel* s'était endetté à hauteur de 1,5 Md USD sur les marchés internationaux de la dette, « asséchant » très largement au passage le marché des obligations privées omanaises.

<sup>7</sup> Filiale de la holding publique *ITHCA*, elle-même contrôlée par le fonds souverain *Oman Investment Authority (OIA)*.

*Broadband Company (OBC)*<sup>8</sup> est l'entreprise publique en charge des infrastructures haut débit, notamment la fibre optique. ITHCA a cédé 39% de ses parts dans OBC à Rakiza en octobre 2023 conformément à sa stratégie de désinvestissement de plusieurs actifs. Le développement des infrastructures a été longtemps pénalisé par les contraintes budgétaires locales. D'où la tendance à aller chercher des solutions de financement alternatives. En septembre 2018, OBC a contracté un prêt de 239,2 M USD (maturité de 10 ans) avec la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (AIB). Dans sa première phase, le projet consistait à déployer des infrastructures et des services capables d'utiliser des technologies sans fil permettant de couvrir 80 % de la région de Mascate<sup>9</sup> fin 2021. Après la première phase, OBC a contracté, en décembre 2021, un deuxième prêt de l'AIB de 46 M USD pour un financement total attendu d'environ 151 M USD. Le projet a pour objectif de couvrir une partie du reste de Mascate et des zones urbaines en dehors de Mascate, en utilisant une combinaison de fibre optique jusqu'au domicile (FTTH) et de nouvelles technologies d'accès fixe sans fil. Le taux de couverture en fibre optique a atteint environ 52 % en Oman fin 2022, selon OBC, pour un objectif de 66 % en 2025. Cette dernière a également signé des accords de financements à long-terme (15 ans) avec plusieurs banques omanaises<sup>10</sup> d'une valeur de 171 M OMR (444,6 M USD) afin de refinancer le prêt de l'AIB et accélérer l'extension du réseau de fibre optique à travers Oman. La demande pour le haut débit devrait ainsi être soutenue par des prix plus bas (économie d'échelle avec l'augmentation des infrastructures) et le développement de l'économie numérique (IoT, cloud, etc.).

Alors que la société locale *Momkin* (filiale d'*Omantel*), en partenariat avec l'opérateur français *Sigfox*, devait déployer le réseau de l'internet des objets (IoT), la faillite du français a retardé sa mise en œuvre, obligeant *Omantel* à choisir un nouveau partenaire, l'Américain Cisco. L'Université Sultan Qaboos a ouvert un laboratoire ainsi qu'un centre de recherche en communication et en information pour mettre en œuvre des projets liés à l'IoT. D'autre part, *Oreedoo*, avec le soutien de l'entreprise française *Sagemcom*, a déployé la technologie LoRa. Le groupe ITHCA a investi dans la startup *Onsor* qui a développé une solution IoT locale. Ce segment devrait bénéficier de l'intérêt marqué des autorités pour les *smart cities*, d'autant que le projet de ville durable et intelligente « *Sultan Haitham City* » a été lancé au premier semestre 2023. Enfin, le secteur spatial se développe. Le projet de satellite national (coût estimé entre 250 et 300 M USD), a été relancé à l'été 2021 par un appel d'offres de *Oman Space Communication Technologies (SCT)*<sup>11</sup> pour la fourniture d'un satellite de télécommunications à haut débit (*High Throughput Satellite*). Dénommé « *OmanSat-1* », ce satellite devra assurer une couverture nationale, pour répondre aux besoins des réseaux de télécommunications publics et privés, et régionale. Dès lors, la question de l'identification d'*offtakers* étrangers (péninsule arabe, Levant, RDC, Afrique de l'Est, etc.) sera fondamentale pour assurer la viabilité économique du projet compte-tenu de la capacité attendue du satellite, largement supérieure aux seuls besoins omanais (25 GB sur un total de 160 GB). Le champion national *Omantel* a d'ailleurs avancé ses pions en signant avec NASCOM, société nationale des services aérospatiaux, un protocole d'accord pour coopérer afin d'améliorer l'offre de services numériques de l'opérateur. L'essor de ces relais de croissance, et plus largement du marché des télécommunications, dépend du développement de l'économie numérique dans son ensemble (*Cloud*, *e-services*, *smart cities*, etc.), de la disponibilité de financements, du niveau du capital humain et de l'attractivité du climat des affaires au Sultanat. Dans ce contexte, la forte expertise des entreprises françaises du secteur pourrait offrir des opportunités de contrats potentiels dans plusieurs domaines de pointe.

### Agriculture : Peu développée, l'agriculture omanaise en voie de développement notamment sur la pêche

- **Victime collatérale de l'aridité et de la rente pétrolière, le secteur agraire omanais est peu développé**

Fondé sur l'exploitation de la rente pétrolière, le développement économique omanais dans les années 1970 a réduit la part du secteur agraire (agriculture et ressources halieutiques) dans l'économie omanaise. Avant, le secteur agricole était la principale source de revenus du pays. L'exploitation de la rente pétrolière a conduit les omanais à recourir à l'importation de produits alimentaires ainsi qu'à se désintéresser des opportunités d'emplois dans le secteur agricole. Situé en zone aride, le territoire omanais comprend moins de 5% de terres propices à l'agriculture en 2021, soit 14 662 km<sup>2</sup>, selon

<sup>8</sup> Filiale d'ITHCA.

<sup>9</sup> Le coût total du projet est estimé à 467 M USD.

<sup>10</sup> Bank Muscat, Ahli Bank, Sohar International Bank, Bank Dhofar, National Bank of Oman, Sohar Islamic Bank, Ahli Islamic Bank, and Maisarah Islamic Bank

<sup>11</sup> Filiale d'ITHCA.

l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (OAA). Ces surfaces agricoles sont principalement situées dans quatre zones : région du Musandam, région côtière d'Al Batinah, région du Dhofar, notamment al Najd, et hauts plateaux et vallées montagneuses de l'Est du pays.

Selon le *National Center For Statistics and Information (NCSI)*, le secteur agricole représente actuellement 2,1% du PIB réel du Sultanat, soit 762,7 M OMR (2 Md USD), et 4,7% des emplois pour l'année 2022. Le secteur a enregistré une récession d'environ -10 % en 2022, causée par une baisse importante de l'activité du secteur « pêche » (-21,9% sur les prises, en tonnes), avec une contraction du secteur de -24,3%. Le solde commercial alimentaire omanais se caractérise par un déficit de -3,16 Md USD en 2021 (source OEC). La part des produits alimentaires importés (denrées alimentaires, produits animaliers, produits végétaux) dans la totalité des importations omanaises est de 16%, ce qui peut représenter une vulnérabilité pour le Sultanat en matière de sécurité alimentaire. Par exemple, le Sultanat a subi une inflation importante suite à l'envolée des prix des matières premières en 2008<sup>12</sup>, aux épisodes de sécheresse et aux difficultés d'approvisionnement, suite à la crise diplomatique avec le Qatar et son impact sur la plateforme logistique des EAU. En conséquence, le Sultanat a décidé, depuis 2011, de renforcer son secteur agricole afin de sécuriser ses besoins alimentaires. Ainsi, dans le cadre du 8<sup>ème</sup> plan quinquennal pour la diversification (2012-2016), le gouvernement a investi près de 5 Mds USD dans le développement d'une industrie agroalimentaire.

- **Le Sultanat préoccupé par la sécurité alimentaire**

Selon les données de l'OAA, le ratio de dépendance aux produits alimentaires pour le Sultanat serait de 64,5% en 2020. Le Sultanat est dépendant pour ses approvisionnements d'huiles végétales (ratio de 157%), de sucre et édulcorants (118%) et d'oléagineux (100 %). A l'inverse, les omanais sont proche de l'autosuffisance pour les produits de la mer (14%) et les légumes (19%). Le pays est fortement dépendant pour ses importations en céréales – ratio de 94%. D'autant que la croissance démographique dynamique du Sultanat est un facteur aggravant.

La sécurité alimentaire est donc un enjeu important pour les omanais, en témoigne l'intervention du ministre de l'Agriculture, des pêches et des ressources halieutiques (*MAPRH*) du Sultanat d'Oman, lors de la rencontre ministérielle agricole du G20. Ce dernier avait souligné l'importance de faciliter le commerce des biens alimentaires ainsi que de renforcer la résilience du secteur agricole. Afin d'améliorer la sécurité alimentaire du pays et encourager l'innovation, le MAPRH va lancer : i) *Oman Seed Bank* – qui collectera et conservera des graines pour les cultures locales – et ii) *Oman Plant protection center* – centre de recherche, d'analyse, de contrôle et de formation sur les maladies affectant les cultures. En outre, les autorités veulent développer d'autres projets pour optimiser les processus agricoles – meilleure consommation d'eau, d'énergie et d'engrais avec des nouvelles solutions technologiques et techniques.

- **Une production d'origine végétale et animale encore limitée mais à potentiel**

Pour mettre en œuvre l'objectif de sécurité alimentaire ainsi que structurer un secteur agricole performant, les autorités ont créé en 2014 une *holding* spécifique, *Nitaj* (ex-OFIC). *Nitaj* a pour mission de promouvoir des projets agroalimentaires durables. Depuis sa création, l'entreprise omanaise aurait investi 457 M OMR (1,2 Md USD). Filiale du fonds souverain omanais, *Nitaj* contrôle des entreprises dans le secteur laitier, avicole, céréalier, des fruits et légumes et phytosanitaire (*Mazoon Dairy*, *Al Bashayer*, etc.). Le champion de l'agriculture omanais est aussi actif dans la sécurité alimentaire, à travers *Oman National Livestock Development*, et l'agro-tourisme avec la société *Agritourism development*. La petite taille des fermes est toutefois un frein à l'expansion de la production végétale et animale.

Si très peu d'informations chiffrées sont publiées sur la production d'origine végétale (idem pour la production animale), cette dernière a enregistré une progression de +4,5% en 2021 (dernières données disponibles) sur une année, soit 3,1 Mt. La culture fourragère, qui représente environ la moitié de la production végétale, suivi par les légumes (33,9%) et les fruits (14,8%), dynamise la croissance de la production (+23%). A noter qu'Oman est un producteur historique de miel – 533 tonnes en 2022 soit une baisse de la production de -43,7% en g.a – et de datte – hausse de la production en 2022 de +0,7% en un an, soit 377 tonnes. Outre le développement de plusieurs projets pour augmenter les capacités de production de datte du Sultanat (*One million Date Palm Project Farm*, activité de *Nakheel* et *Date Farms*), le pays cherche également à valoriser sa production à travers l'innovation – projet de production de protéines alternatives et d'ingrédient sucrés à profil nutritionnel spécifique avec la

<sup>12</sup> Inflation globale de +12,6 %, un niveau anormalement élevé au Sultanat.

société *MycoTechnology USA*. Pour rappel, par son climat plus tempéré, la région du Dhofar produit également du citron, de l'encens, des mangues, des noix de coco et du blé.

La production d'origine animale omanaises a quant à elle enregistré une hausse plus limitée de +1,5% en g.a., soit 398 000 tonnes en 2021. Les produits laitiers représentent 55% de la production, suivi de la volaille (33%) et de la viande rouge (12%). Le Sultanat a produit 476 millions d'œufs en 2022. Récemment, Oman Flour Mills a inauguré la plus grande ferme avicole de la zone CCEAG – investissement de 26 M OMR (67,6 M USD) pour une capacité de production de 350 millions d'œufs par an. Le marché omanais de la volaille, comme l'industrie laitière, peine à se développer face à une concurrence internationale féroce (en provenance du Brésil pour la volaille notamment). Les autorités sont fortement intéressées par l'expertise d'entreprises internationales pour valoriser et rendre plus compétitives leurs industries. Le ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'attractivité a lancé la campagne « *Made in Oman* » en novembre 2023 pour promouvoir les produits locaux. Le faible niveau de production animale et végétale renforce la nécessité de développer et diversifier l'agriculture omanaise, avec notamment des nouveaux vecteurs (blé).

- **La pêche comme secteur de diversification économique du pays malgré des freins**

Pour son 9<sup>ème</sup> plan, le Sultanat a décidé de miser davantage sur le secteur de la pêche à travers la réalisation d'une vingtaine de projet pour un montant de 510 M OMR. L'intérêt porté par les autorités omanaises au secteur de la pêche n'est pas nouveau. Compte tenu de la localisation et de l'importance de la façade maritime du pays, la pêche a longtemps constitué la principale activité économique d'Oman, avant la découverte du pétrole dans les années 1960. Il n'est donc pas surprenant que le secteur ait été retenu comme prioritaire en matière de diversification, le Sultanat étant du reste exportateur net de poissons (principalement à destination du CCEAG). Les autorités ambitionnent désormais, pour leur 10<sup>ème</sup> plan quinquennal, de porter la contribution du secteur dans le PIB de 0,8% fin 2022, à 2% du PIB en 2025. Le secteur de la pêche a enregistré une contraction de -24,3% en 2022 notamment à cause d'une baisse des prises de -19,2% en g.a. soit 745 179 tonnes. La production en aquaculture a atteint environ 3 500 tonnes, en grande partie porté par les nombreux projets de fermes aquacoles du secteur public, notamment le champion national *Fisheries Development Oman (FDO)* qui a inauguré en décembre 2023 une ferme d'élevage de crevettes à Al Khuwaymah d'une capacité de 4 000 tonnes par an.

Le Sultanat tente de stimuler le marché de la pêche en i) développant des nouvelles capacités de production (ferme et aquaculture) et ii) industrialisant davantage la filière (nouveaux bateaux plus sophistiqués, construction et opération du port de pêche de Duqm, de Barka, mise en place des points de collecte, etc.). Encore très largement artisanal (92% des prises), le secteur de la pêche pâtit de la résistance au changement des pêcheurs omanais, peu formés à une exploitation industrielle des fonds marins (dont le potentiel reste encore à confirmer). Le développement du Port de Pêche de Duqm, soutenu par le Port de pêche de Lorient, est un premier jalon pour : i) industrialiser la pêche et ii) valoriser les prises en aval pour les exporter. En 2021, Oman a exporté environ un tiers de ses prises, principalement à destination des Émirats Arabes Unis (56%) et du Royaume d'Arabie Saoudite (33%). Le secteur de la pêche n'est pas épargné par les conséquences du changement climatique, notamment avec la hausse de la salinité, de l'acidité et de la température de l'eau de mer – qui conduit à une baisse des rendements (prises) dans la Zone Economique Exclusive (ZEE) d'Oman.

#### Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Mascate.

#### Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les possibles erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Responsable et rédacteur de la publication : Service économique de Mascate [pierre.lignot@dgtrésor.gouv.fr](mailto:pierre.lignot@dgtrésor.gouv.fr), [adrien.rebet@dgtrésor.gouv.fr](mailto:adrien.rebet@dgtrésor.gouv.fr)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>